

TAXE SUR LE CO2 DES VOITURES D'OCCASION : LA BONNE AFFAIRE DE L'ETAT !

Category: [Les conseils](#)

Tag: [Conseils](#)



Tout le monde connaît le bonus / malus pour le CO2 des voitures neuves mais nous ignorions qu'il concerne aussi les voitures d'occasion !

L'idée est bonne et va permettre une sympathique "recette de poche" ! On taxe une première fois la voiture puis autant de fois qu'elle se revend ! Comme on prévoit large, cela concerne les voitures à partir de 2004 !

La fiche service public vous donne plus d'informations : [Malus et taxe CO₂ pour les véhicules les plus polluants](#)

Nous sommes surpris que cela ne concerne pas les voitures avant 2004... La bonté de l'état est sans limite... Le CO2 finalement va être une bonne affaire pour l'Etat...

